Droit international et souveraineté

L’ordre mondial entre l’interdiction de la guerre et la réalité de la force



Gemini Notebook

Le Maître chez soi

1648 : Traités de Westphalie

Naissance de la souveraineté absolue. Chaque État est seul juge de ses actes sur son territoire.

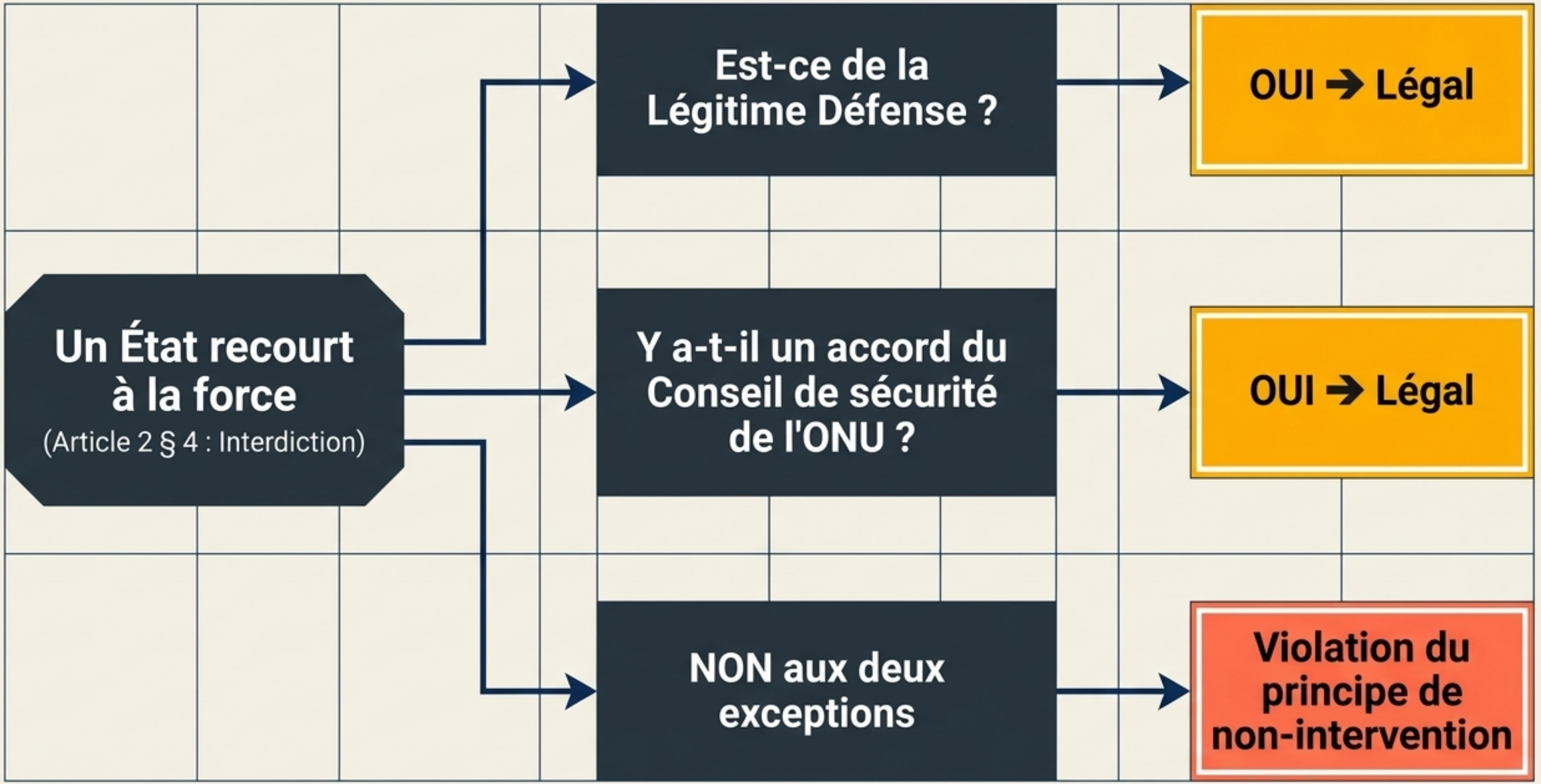
Si chaque État est souverain, mais que la guerre est interdite : qui peut contraindre un État, et **au nom de quoi ?**

L'Interdiction de la guerre

1945 : Charte de l'ONU

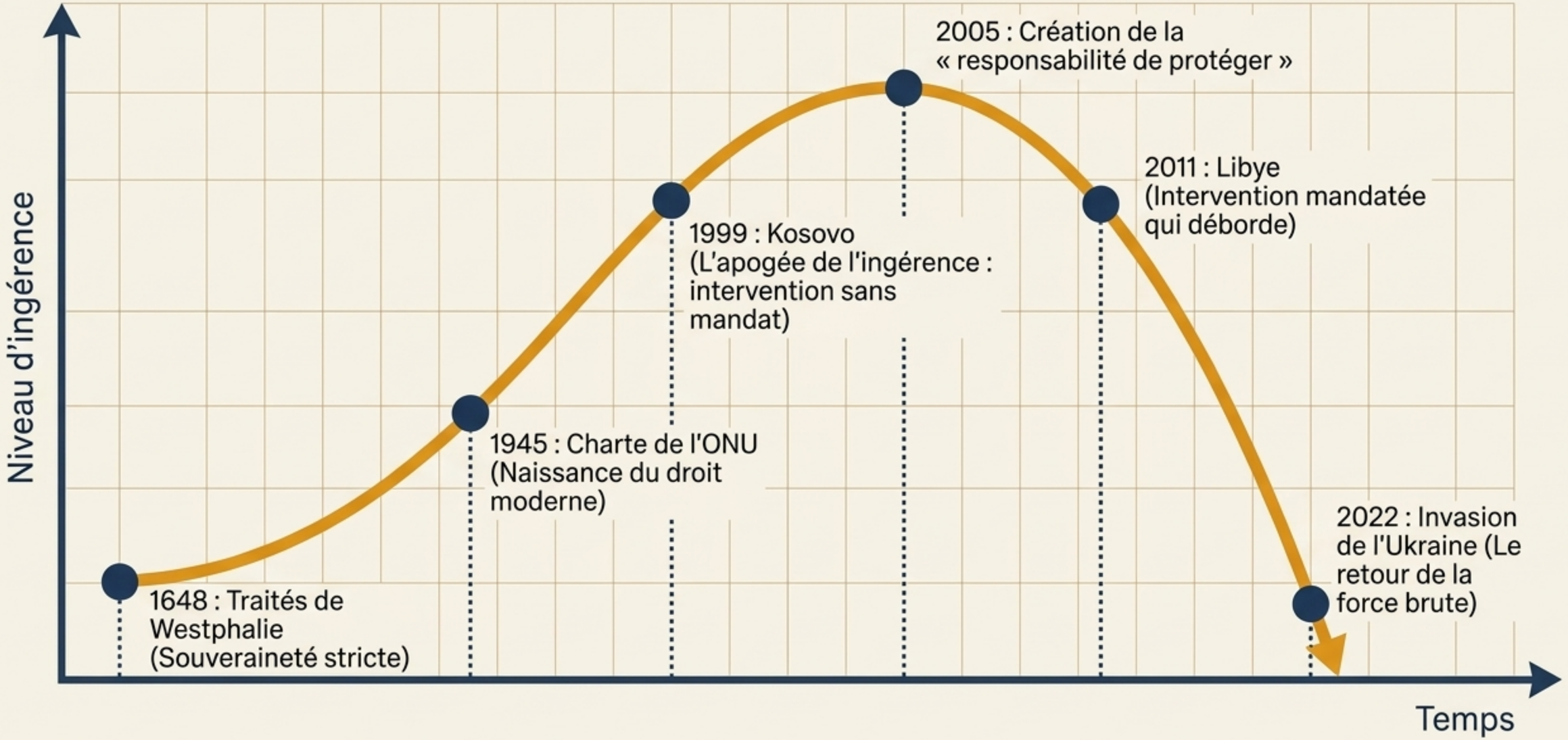
L'usage de la force est banni des relations internationales.

Gemini Notebook



Gemini Notebook

Le Pendule de **l'Ingérence** : De la Souveraineté à la **Responsabilité de Protéger (et retour)**



Gemini Notebook

Le Débat Central : S'ingérer chez l'autre

Le Prisme de la Protection

Le Concept : Application de la « responsabilité de protéger » (2005).

L'Objectif : Sauver les peuples en danger face à leur propre État.

Le Prisme de la Domination

Le Concept : L'ingérence vue comme un impérialisme masqué.

L'Objectif : Renversement de régime et contrôle géopolitique (Exemple critique : Libye 2011).

Gemini Notebook

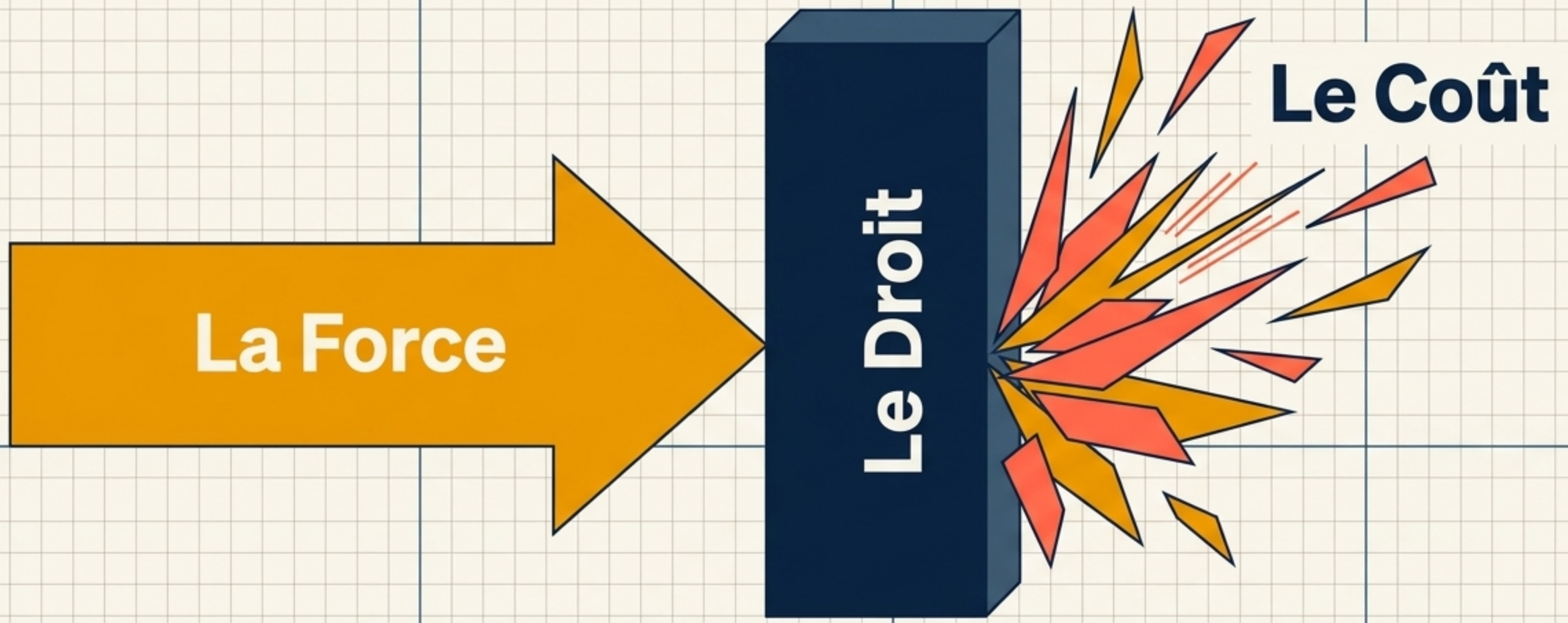
Les outils de pression au-delà de la force militaire

Les sanctions économiques
Asphyxie financière sans tirer un coup de feu.

L'État cible
(Souveraineté territoriale)

Les lois extraterritoriales
L'arme juridique : application de lois américaines hors des frontières des États-Unis.

Gemini Notebook



Le droit ne remplace pas la force, mais il la rend coûteuse.

Le droit international n’est pas un bouclier impénétrable garantissant une paix absolue. C’est un mécanisme de tarification. Que ce soit par des sanctions économiques ou des lois extraterritoriales, il impose une friction politique et financière maximale à toute violation de la souveraineté.

Gemini Notebook